

Administration communale
Service du Port
Chemin des Draizes 2
2016 Cortaillod

AVIS DE RESILIATION

Je soussigné(e)

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Adresse e-mail : _____

Vous confirme la résiliation de ma

☐ place d'amarrage no : _____

☐ place à terre no : _____

pour la date du : _____

Selon l'article 6 du règlement du port : ¹Toute résiliation doit parvenir par écrit au Conseil communal. Les taxes payées ne sont pas remboursées. Le Conseil communal examine les cas particuliers. ²Les contrats de location qui n'ont pas été dédits au 31 octobre sont considérés comme reconduits pour l'année suivante.

Lieu : _____

Date : _____

Signature : _____